

RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU JEUDI 17 DECEMBRE 1998

PRÉSENTS

Cabinet Morel-Berthet : M. Serge Morel, M. Rizzo.

Conseil Syndical: Mmes, François, , de Gramont.

MM. Maurel - président, Castric, Maugey, Maurice, Rebourcet, Wurmser.

Membres associés: MM. Labrosse, Grimaud.

Excusé: MmeS Romand, de la Roche, M. Billard.



Le Cabinet Morel-Berthet et le Conseil Syndical adressent leurs meilleurs pour l'année 1999
à l'ensemble des Résidents de l'Orée de Marly.



A- TRAVAUX

1- **Chauffage**: Les canalisations entre les bâtiments 1 et 4 ont été réparées.

2- **Eau chaude sanitaire**: La CGEC a procédé aux relevés des débits et température. Une étude est en cours pour l'équilibrage des sous-stations 28 & 42.

3- **Nettoyage**. Compte-tenu des problèmes rencontrés avec la SSDN (1.2 Mio FF-183000¼/an), après appel d'offres nous avons traité avec la GEEV (1.1Mio FF - 167700¼/an). Le contrat prend effet au 1/01/99 pour une période d' un an renouvelable.

B- PLAN DECENNAL

1- **Le questionnaire** destiné à déterminer les priorités sera joint à l'appel de charges du 1er trimestre 1999. Les réponses seront collectées chez le gardien jusqu'au 31/01/99 afin de pouvoir être examiné lors du prochain conseil.

Les réponses nous permettront de lancer les consultations et études.

Deux réunions d'informations pour répondre à vos questions sont prévues:

Les 11 et 20 janvier à partir de 19 h 30, salle du Conseil Syndical.

RAPPEL: *Il ne s'agit pas de voter des travaux mais uniquement de prévoir les consultations dans la sérénité - pour mieux choisir les entreprises - et de répartir les dépenses d'une manière supportable.*

2- **Rebords de fenêtres et loggias**. L'analyse du sondage est en cours une décision sera prise pour satisfaire aux besoins de sécurité et de sauvegarde du patrimoine, en accord avec l'enquête ci-dessus.

C- DETARTRAGE

Les travaux se poursuivent avec les aléas normaux pour ce type de chantier.

D- ESPACES VERTS

L'opération de plantation démarre:

- Remplacement des rosiers (jardin à la française).

- Reprise des arbustes manquants sous les loggias

- Réfection des pelouses (dans le cadre du budget 1998).

E- CEDRE

Un spécimen de **Cèdre du Liban** a été choisi par la commission Espaces Verts (assistée de professionnels). Il sera planté en Novembre 1999.

La première partie de la subvention municipale nous sera versée au travers de l'ALOM - Association des Loisirs de l'Orée de Marly -.



MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHÉ, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LE CONSULTER AUPRÈS
DE VOTRE DÉLÉGUÉ DE BÂTIMENT, CHEZ LE GARDIEN
et sur **OdM TV Canal 68 PAL, 24h/24h.**

F- QUALITE de LA VIE

1- L'aire de jeux Sud-Est a été débarrassée des jeux hors normes. Elle sera accessible aux plus grands pour les jeux collectifs.

2- Salle de la piscine: problème non évoqué, toujours pas de volontaires pour s'en occuper.

G- JURIDIQUE

Nous avons été déboutés dans le cadre du procès en garantie décennale des toitures. A l'unanimité moins une abstention le Conseil décide de ne pas faire appel du jugement.

H -DIVERS

Dans le cadre de l'application des 35 h, le ramassage des poubelles ne sera plus effectué le **mardi** à partir de Février. Ce jour sera ultérieurement consacré à la collecte sélective des verres et papier.

En raison des deux réunions d'information sur le plan décennal et des fêtes de fin d'année la prochaine réunion aura lieu le:

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL LUNDI 1er FEVRIER 1999 à 20 HEURES, salle du Conseil, Centre Commercial 1er étage

Nos réunions sont publiques vous pouvez y apporter les crêpes de la Chandeleur.

**Ce compte rendu a été diffusé dès le 19/12/98 sur
OdM TV, c'est 24h/24, 7 jours sur 7
les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations
sur votre Téléviseur Canal 68 - PAL**

AVIS

La résidence ne mandate personne pour effectuer des contrôles de vos diverses installations dans les appartements. Toutes les interventions sont annoncées par affichage ou un contact préalable du Gardien (détartrage).

Si vous étiez sujet d'une telle demande, avant de laisser pénétrer les visiteurs contactez le GARDIEN.

tél: 01 34 62 98 83

Merci de l'informer de ce qui pourrait vous paraître suspect.



**MERCI DE LAISSER CE DOCUMENT AFFICHE, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LE
CONSULTER AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ DE BÂTIMENT, CHEZ LE GARDIEN
et sur ODM TV Canal 68 PAL, 24h/24h.**